

Pétitions

M. le Président: Consent-on à l'unanimité à ce que le ministre d'État propose la motion?

Des voix: D'accord.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

● (1110)

PÉTITIONS

ON DEMANDE DE PRENDRE DES MESURES EN VUE DE PARVENIR À UN RÈGLEMENT AVEC FRED TURNER

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, je suis heureux de déposer aujourd'hui, conformément à l'article 106 du Règlement, une pétition certifiée conforme au Règlement. Elle émane d'habitants des Territoires du Nord-Ouest qui appuient M. Fred Turner.

Les pétitionnaires sont d'avis que le gouvernement du Canada a fait subir une grave injustice à l'un de ses citoyens en privant à tort Fred Turner de son droit de gagner sa vie en exploitant son entreprise familiale.

Puisque le premier ministre (M. Mulroney), après avoir accepté d'examiner la situation, a préféré éviter la question sous le prétexte que l'affaire est en instance devant les tribunaux, les pétitionnaires demandent à la Chambre de prendre tous les moyens possibles pour trouver un règlement équitable en vue d'aider Fred Turner et sa famille après cette épreuve injuste et peut-être illégale.

LE DROIT À LA VIE DES FOETUS HUMAINS—LA PROTECTION DE LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS

M. Rob Nicholson (Niagara Falls): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition signée par plus de 100 personnes qui ont participé au quatrième congrès international des jeunes en faveur de la vie à Niagara Falls en Ontario. Les pétitionnaires demandent aux députés de réformer la Loi constitutionnelle, la Charte canadienne des droits et libertés et le Code criminel pour protéger les droits et la dignité des foetus humains au Canada. Je partage entièrement leur opinion.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES—ON S'OPPOSE À LA FERMETURE D'UN BUREAU DE POSTE—WILNO (ONTARIO)

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, conformément à l'article 106 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom des habitants de Wilno en Ontario et de la communauté canado-polonaise du Canada tout entière. Postes Canada tente de réduire les services offerts par le bureau de poste de Wilno, dans le comté de Renfrew en Ontario et elle pourrait même le fermer complètement. Wilno est la plus ancienne collectivité d'origine polonaise du Canada. Le terrain de camping national de la communauté polonaise canadienne est situé à six milles seulement

du magasin général de cette localité où le bureau de poste est situé.

Les pétitionnaires m'ont demandé de présenter cette pétition au Parlement du Canada et de demander que ce bureau de poste reste ouvert, que le circuit de distribution rurale reste intact et que le maître de poste conserve son salaire pour pouvoir gérer le bureau de poste et ce, pour des raisons qui touchent au patrimoine, à l'histoire et aux services dont la collectivité a besoin. C'est très important pour tous ces Canadiens parce qu'ils viennent à Wilno chaque année de toutes les régions du Canada.

[Français]

ON DEMANDE D'AUGMENTER L'AIDE AUX PROGRAMMES DE LOGEMENTS COOPÉRATIFS

Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic): J'ai l'honneur, monsieur le Président, de présenter une pétition signée par des résidents de ma circonscription à Montréal, la circonscription de Saint-Michel—Ahuntsic, lesquels s'opposent à la politique du logement du gouvernement. Ils croient en cette année internationale des sans-abri que la définition de besoins essentiels de ce gouvernement empêche des centaines de milliers de Canadiens qui vivent sous le seuil de la pauvreté de recevoir de l'aide au logement du gouvernement.

Pour toutes ces raisons, les signataires de cette pétition prient humblement le Parlement d'augmenter immédiatement l'aide aux programmes de logements coopératifs.

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES—ON S'OPPOSE AU PLAN DE LA SOCIÉTÉ

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): De concert avec le député de Renfrew—Nipissing—Pembroke (M. Hopkins) qui, comme moi, représente des résidents de la vallée d'Ottawa, monsieur le Président, je tiens à présenter une pétition qui remplit les conditions de l'article 106 du Règlement.

Postes Canada a déjà commencé à réduire ses services dans certaines régions rurales, sans compter qu'elle entend continuer systématiquement à fermer un nombre considérable de bureaux de poste dans les petites municipalités comme Wilno. La population s'oppose vivement à toute réduction du personnel et du service des postes auxquels ont droit les ruraux. Elle n'acceptera jamais que les petites localités soient pénalisées par les réductions envisagées.

Pour ces motifs, les signataires demandent au Parlement de répondre immédiatement à leurs demandes et de faire en sorte que, d'abord, les localités rurales n'aient pas à souffrir de quelque discrimination que ce soit quant à la qualité de leurs services postaux, ensuite que les municipalités rurales ne soient pas pénalisées par la fermeture de bureaux de poste, et enfin que les localités rurales qui sont déjà gravement touchées par les réductions puissent avoir de nouveau accès aux services postaux complets auxquels elles étaient habituées. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.